

transporter les prisonniers sur la rive sud, comme il avait été stipulé dans le cartel, dont une copie lui fut transmise avec demande de le signer. Il fit répondre qu'il ne pouvait s'en occuper à cause de l'inégalité du second article. Le Capitaine Forster, qui voulait éloigner toute difficulté, abandonna aussitôt cet article, comme seul moyen de sauver les prisonniers.

“ Le 27, M. Arnold signa un nouveau cartel, semblable au premier, excepté quant au second article, qui fut abandonné, et on convint d'une suspension d'armes pendant quatre jours. Le même soir quatre bateaux chargés de prisonniers furent expédiés, mais comme le vent était contraire, ils ne purent retourner, et ce ne fut que le 30 au soir que tous les prisonniers furent délivrés. Observons ici que pas un d'eux ne fut insulté après la signature du cartel, ni avant, si l'on excepte ce qui a été raconté plus haut. Il est vrai que le 30 au soir, pendant qu'on les embarquaient, les Sauvages, s'amusant sur le rivage, tirèrent plusieurs coups de mousquets, mais sans avoir l'intention de leur faire le moindre mal et, de fait, ils ne leur en firent point.

“ Dans la nuit du 30, après l'embarquement des prisonniers à Quienchien, nous abandonnâmes ce poste pour Oswegatchie. Les Sauvages couvrirent notre retraite jusqu'à St. Régis. Là, et plus tard à Oswegatchie, plusieurs prisonniers qui se trouvaient encore aux mains des Sauvages furent rachetés à un prix assez élevé : ils sont actuellement à Montréal. Pendant leur captivité, ils ont été traités plutôt comme des enfants, que des prisonniers. Quant à ceux qui restent encore, c'est parce qu'ils le veulent bien.

“ Ainsi, nous avons exactement rapporté la vérité et rien que la vérité ; le mensonge et la perfidie étant le refuge des insensés et des misérables. Que ceux qui ont la volonté et le temps de tout analyser et de tout examiner, comparent ce simple récit avec les résolutions et le rapport